

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

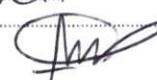
- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-466078

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 9401	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ARESMOUK AZIZ			
Date de naissance : 18/05/73			
Adresse : N° 51, RUE 3, LOT GUYNEMER, L'OASIS CASABLANCA			
Tél. : 0664001666	Total des frais engagés : 2516,50 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<i>Docteur Otman TAZI Endocrinologie - Diabetologie Centre Allal Ben Abdellah, n° 4, Imm. Morjana, Casablanca 20000, Tél: 05 22 86 56 54</i>			
22 OCT. 2019			
Date de consultation : 01/10/2019	Age:		
Nom et prénom du malade : Accueil siège/Ram			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Affet thyroïde			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA **Le : 22/10/2019**
 Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/10/19			250,-	INP : 09115244 <i>Docteur Otman</i> Endocrinologie - Diabétologie Nutrition 1, Avenue de la Marne, 94110 Arcueil Tél. N° 01 45 56 34 05 22 86 56 34

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cabinet de désignation du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CECAS Laboratoire du Dr Palmer 59, Rue Alphonse Daudet Lyon 7 ^e	07/10/19	B 1270	1866,10
LABORATOIRE Dr Palmer 59, Rue Alphonse Daudet Lyon 7 ^e	14/10/19	Ema	Honoraires 400 dr

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				INP : <input type="text"/>												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G	00000000	00000000
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
G	00000000	00000000														
		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 01/10/2019

Mme ARESMOUK Houda

NFS

Ferritine

Glycémie à jeun

Cholestérol total + HDL + LDL

Triglycérides

Créatinine

Ionogramme sanguin

Transaminases

TSH us - T4 L



Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 01/10/2019

Mme ARESMOUK Houda

Echographie thyroïdienne (Surveillance).

*Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie
293 Bd. Abdelmoumen, 2^{ème} Etage, Appart. N°4, Imm. Marjana,
Casablanca
Tel : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34*

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 19015339 N° Facture : 19015117 Date facturation : 14/10/2019

Nom et prénom du patient : Mme ARESMOUK HOUDA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO THYROIDIENNE	1.00	400.00	400.00
		Sous-Total	400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cents dirhams Total : 400.00DH

Adhérent :	aresmouk aziz	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	9401	Part patient :	400.00 DH
PC N° :			

Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 14 Octobre 2019

DR TAZI OTMAN

MME ARESMOUK HOUDA

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE CERVICALE

Indication :

- Surveillance d'un nodule EU TIRADS 4, infracentimétrique/TSH basse avec aspect de thyroïdite et nodule froid à la scintigraphie/pas d'antécédent particulier

Résultat :

- Thyroïde de taille à la limite supérieure de la normale, mesurant :
 - Lobe thyroïdien droit : 55mm de hauteur, 16mm de largeur, 17,5mm d'épaisseur, soit un volume de 7,2ml de volume.
 - Lobe thyroïdien gauche : 54mm de hauteur, 17,5mm de largeur, 14,5mm d'épaisseur, soit un volume de 6,6ml.
 - Isthme : 2,5mm d'épaisseur
- Elle est de contours réguliers, d'échogénicité conservée, présentant une hypervasculisation globale à gauche, les vitesses systoliques étant mesurées à 45 cm/s au niveau de l'artère thyroïdienne supérieure, dans les limites de la normale à droite, mesurées à 28 cm/s au niveau de l'artère thyroïdienne supérieure.
- Persistance et stabilité du **nodule** médiolobaire droit, externe, kystisé, quasi spongiiforme, avec composante charnue modérément hypoéchogène par endroit, sans microcalcification décelable en son sein, bien limité, avec discrète vascularisation périphérique, mesurant 8,5 x 7,5 x 5 mm, restant classé EU TIRADS 4, stable par rapport à l'examen de mars 2019.
- Absence d'adénopathies cervicales.
- Axes vasculaires jugulo-carotidiens libres.
- Glandes parotides et submandibulaires d'aspect échographique normal.

Conclusion :

- Goitre discrètement hypervascularisé à gauche, avec stabilité d'un nodule médiolobaire droit, classé EU TIRADS 4, infracentimétrique.

DR BOUZIANE MOUNIA

Laboratoire Casalab Palmier

Docteur M.Bezzari - Médecin biologiste UCL Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

FACTURE N° 1910073049 LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 14-10-2019

INPE : 093002574

Mme Houda FATMI EP ARESMOUK

Demande N° 1910073049

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA-A	Prise de sang Adulte	E25	E
0110	Cholestérol HDL +LDL	B80	B
0120	Ionogramme complet	B160	B
0154	Ferritine	B250	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	T4 libre (FT4)	B200	B
0106	Chlore Cholestérol total	B30	B
0111	Créatinine	B30	E
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total des B : 1270

Arrêtée la présente facture à la somme de : * 1866.50 DH *
mille huit cent soixante-six dirhams cinquante centimes



BILAN ENDOCRINIEN

12/02/2019

TSH

(Electrochimiluminescence ECLIA sur COBAS 6000)

Valeurs de référence selon diagnostic -roche :

Adultes : 0.27 à 4.2 mUI/L

Enfants :

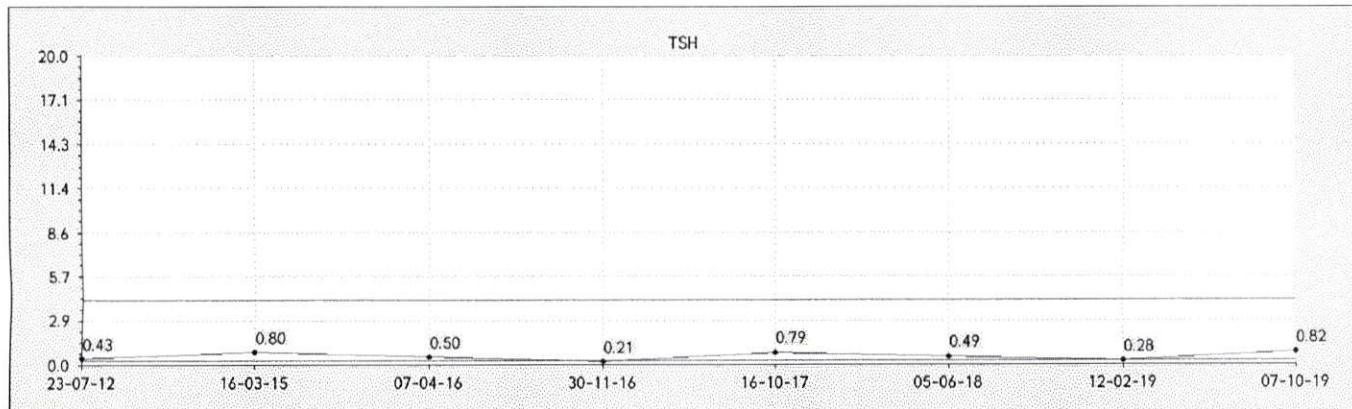
0j à 6j :	0.70 à 15.2 mUI/L
6j à 3 mois :	0.72 à 11.0 mUI/L
3 à 12 mois :	0.73 à 8.35 mUI/L
1 à 6ans :	0.70 à 5.97 mUI/L
6 à 11ans :	0.60 à 4.84 mUI/L
11 à 20 ans :	0.51 à 4.30 mUI/L

Femmes enceintes : < 2 mUI/L

NB : La TSH s'abaisse au cours des 3 premiers mois de grossesse.

0,82 mUI/L (0,27–4,20)

0,28



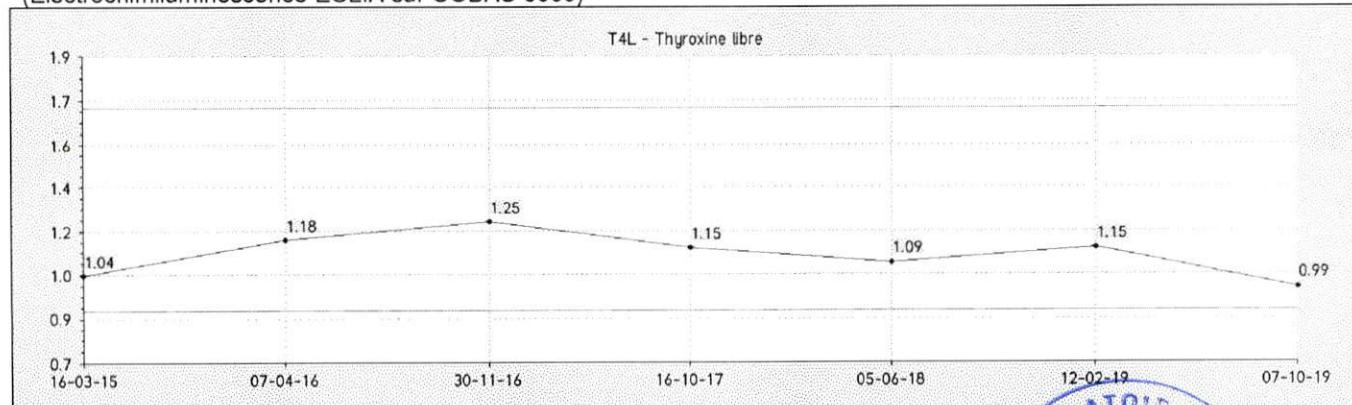
12/02/2019

T4L – Thyroxine libre

(Electrochimiluminescence ECLIA sur COBAS 6000)

0,99 ng/dl (0,90–1,70)

1,15



Validation biologique par : Le Dr M. JENANE

Le Dr M. BEZZARI



Dossier n° 1910073049 de Mme Houda FATMI EP ARESMOUK

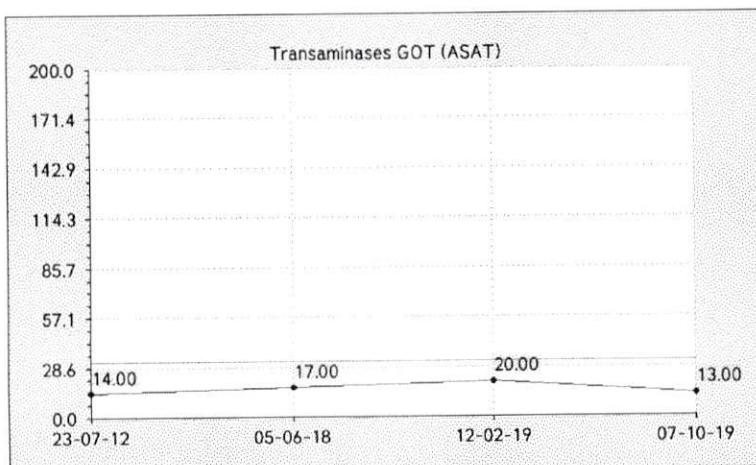
Enzymologie

12/02/2019

Transaminases GOT (ASAT)
(Dosage enzymatique)

13 U/L (0-32)

20

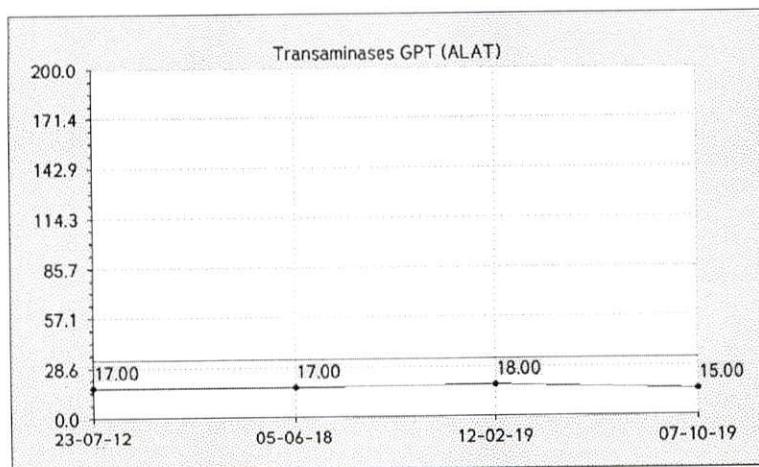


12/02/2019

Transaminases GPT (ALAT)
(Dosage enzymatique)

15 U/L (0-33)

18



Dossier n° 1910073049 de Mme Houda FATMI EP ARESMOUK



Laboratoire Casalab Palmier

Docteur M.Bezzari - Médecin biologiste UCL Belqique



مختبر
التحليلات الطبية

12/02/2019

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique)

Valeurs de référence selon diagnostic -roche :

Femmes :	>0.65 g/l	Pas de risque
	0.45 à 0.65 g/l	Risque modéré
	< 0.45 g/l	Risque élevé.
Homme :	>0.55 g/l	Pas de risque
	0.35 à 0.55 g/l	Risque modéré
	< 0.35 g/l	Risque élevé .

Valeurs de référence selon AFSSAP:

Valeur Normale : > 0.40 g/l.

0,51 g/l
1,32 mmol/l

(>0,40)
(>1,03)

0,54
1,40

LDL

(calculé selon la formule de Friedwald)

0,95 g/L
2,46 mmol

(<1,30)
(<3,36)

0,91
2,35

Selon les recommandations de l'Andem:

- Résultats à interpréter en fonction du nombre de facteurs de risque(FR) et des objectifs thérapeutiques citées ci-dessous:
- Prévention primaire: (0 ou 1 FR cardio-vasculaire) LDL < 1.60
- Prévention primaire: (2 ou + FR cardio-vasculaire) LDL < 1.30
- Prévention secondaire (maladie coronaire patente) LDL <1.00

Selon les recommandations de l'AFSSAPS:

- Valeur optimale : < 1.60

NB :Les résultats seront interprétés selon les contextes cliniques

12/02/2019

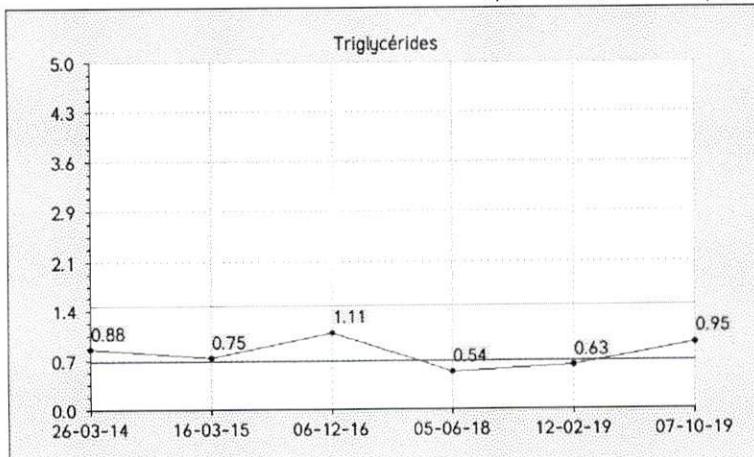
Triglycérides

(Dosage enzymatique)

0,95 g/L
1,07 mmol/L

(0,00-1,50)
(0,00-1,70)

0,63
0,71



Dossier n° 1910073049 de Mme Houda FATMILEP ARESMOUK



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER

50, rue Al Mortada - PALMIER - CASABLANCA

•Télé : 0522 98 83 83 • Fax : 0522 236729 •GSM : 0678 737371 – 0662 185698 •Email : accueil.casalab@gmail.com

•www.casalabpalmier.com •IF : 42502291 •Patente : 34771789 •CNSS : 6576120 •ICE : 001668258000051



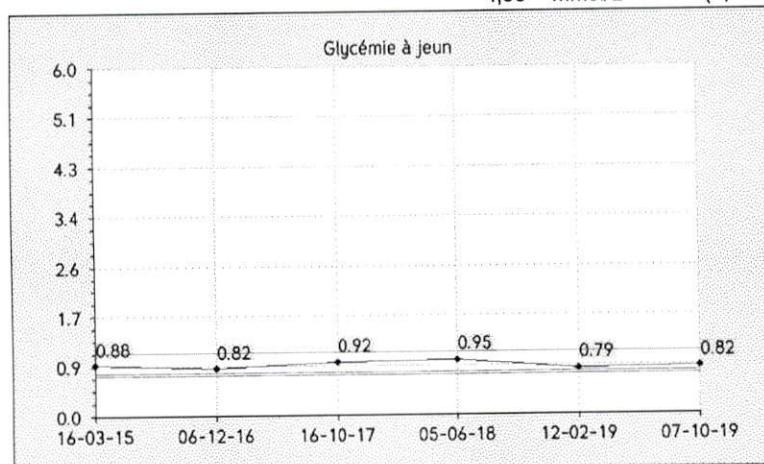
12/02/2019

Glycémie à jeun (Hexokinase G6PD-H)

0,82 g/L
4,55 mmol/L

(0,74-1,09)
(4,11-6,05)

0,79
4,38



Métabolisme Lipidique

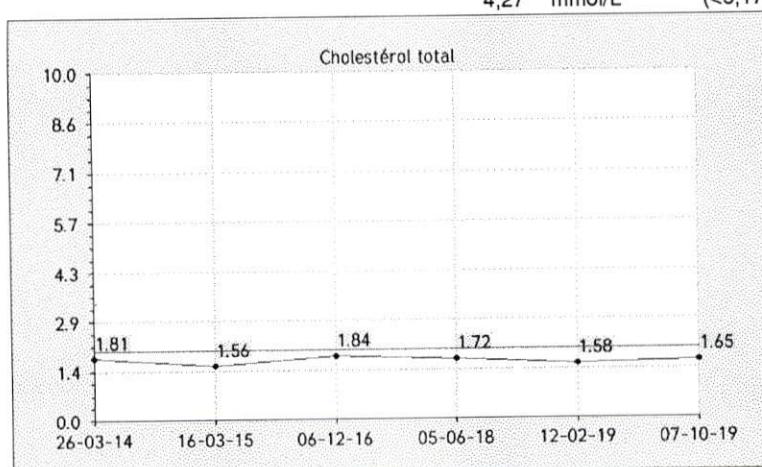
12/02/2019

Cholestérol total (Dosage enzymatique)

1,65 g/l
4,27 mmol/L

(<2,00)
(<5,17)

1,58
4,09



Dossier n° 1910073049 de Mme Houda FATMI EP ARESMOUK



BIOCHIMIE

12/02/2019

Ferritine
(ECLIA)

22,0 ng/ml (13,0–150,0)

39,0

Domaine de référence pour les adultes :

Hommes de 20 à 60 ans : 30 à 400ng/ml
Femmes de 17 à 60 ans : 13 à 150 ng/ml

Domaine de référence pour les enfants :

< 1 an	: de 12 à 327 ng/ml
de 1 à 3 ans	: de 6 à 67ng/ml
de 4 à 6 ans	: de 4 à 67 ng/ml
de 7 à 12 ans filles	: de 7 à 84 ng/ml
de 7 à 12 ans garçons	: de 14 à 124 ng/ml
de 13 à 17 ans filles	: de 13 à 68 ng/ml
de 13 à 17 ans garçons	: de 14 à 152 ng/ml

Ionogramme Sanguin(NA-K-CL-CA-PT-RA)

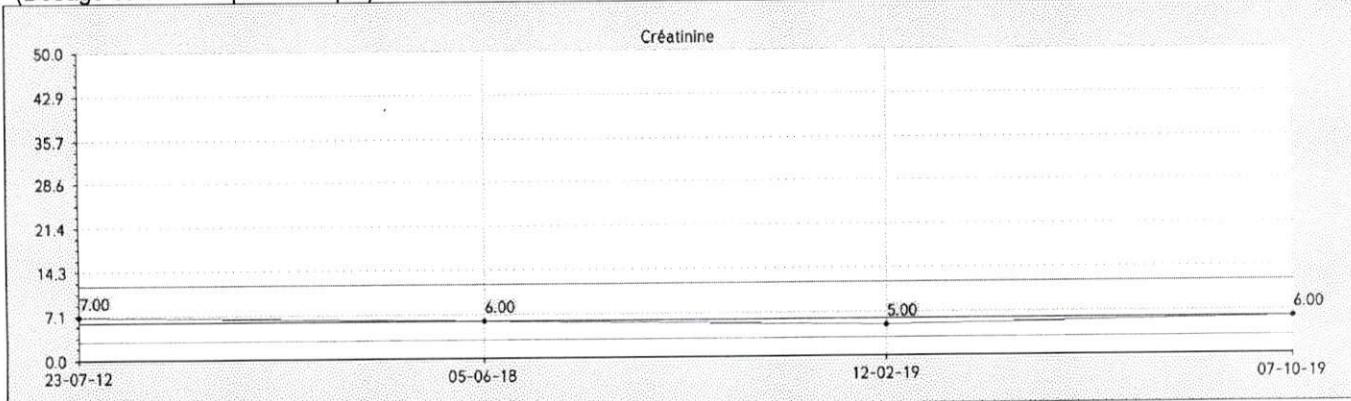
Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)COBAS6000

12/02/2019

Sodium	141,0	mmol/L	(135,0–145,0)	138,0
Potassium	4,19	mmol/L	(3,60–5,20)	3,90
Chlore	106,0	mmol/L	(96,0–108,0)	106,0
Calcium	94,9	mg/l	(84,0–102,0)	93,5
Protides Totaux	67,00	g/l	(60,00–87,00)	65,00
Réserve alcaline	22,0	mmol/L	(20,0–32,0)	24,0

12/02/2019

Créatinine (Dosage colorimétrique cinétique)	6,0	mg/L	(3,0–12,0)	5,0
	53,1	umol/l	(26,6–106,2)	44,3



Dossier n° 1910073049 de Mme Houda FATMELP ARESMOUK



Dossier N° : **1910073049**

Patient N° : 1207233120

Résultats de : **Mme Houda FATMI EP**

ARESMOUK

Né(e) le : 13/07/1976 – 43 ans

N° CIN :

272 BD YACOUB EL MANSOUR
20000 CASABLANCA

0.00

**Monsieur Le Dr OTMAN TAZI
(Endocrino)**

293 Bd Abdelmoumen, Im Marjana
20000 CASABLANCA

Edition du : 14-10-2019 à 12:36

Dossier enregistré le 07-10-2019 08:51 par JAM

Prélèvement du 07/10/2019 à (heure non communiquée) par FIC

< Compte-rendu complet validé techniquement par : ZEH >

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

12/02/2019

Leucocytes :	6,550	10 ³ /mm ³	(3,900–10,200)	10,720
Hématies :	4,650	10 ⁶ /mm ³	(3,900–5,200)	4,440
Hémoglobine :	14,20	g/dL	(12,00–15,60)	13,50
Hématocrite :	41,7	%	(35,5–45,5)	40,0
VGM :	89,7	fL	(80,0–99,0)	90,1
TCMH :	30,5	pg	(27,0–33,5)	30,4
CCMH :	34,1	g/dL	(31,5–36,0)	33,8
RDW :	12,7	%	(0,0–18,5)	12,5
Neutrophiles :	53,0	%		78,5
Soit:	3 472	/mm ³	(1 400–7 700)	8 415
Eosinophiles :	1,2	%		0,3
Soit:	79	/mm ³	(20–580)	32
Basophiles :	0,3	%		0,2
Soit:	20	/mm ³	(0–110)	21
Lymphocytes :	38,0	%		16,4
Soit:	2 489	/mm ³	(1 000–4 800)	1 758
Monocytes :	7,5	%		4,6
Soit:	491	/mm ³	(150–1 000)	493
Plaquettes:	237	10 ³ /mm ³	(150–450)	228

Dossier n° 1910073049 – Mme Houda FATMI EP ARESMOUK

